



6, bd du Général Leclerc  
92110 Clichy La Garenne  
Tél. : + 33 1 71 04 58 14  
Fax : + 33 1 71 04 58 30  
E-mail : [glff@glff.org](mailto:glff@glff.org)  
Site : <http://www.glff.org>

## ▼ A lire en Loge

---

Date 13 octobre 2017  
GLFF/GMMTB/MG N° 17584

A l'attention des Vénérables Maîtresses

Objet **INFORMATIONS GLIFF**

VV.:MM.:., mes TT.:CC.:SS.:.,

Comme je m'y étais engagée, lors du dernier Convent, je vous apporte les informations que je possède au sujet de la GLIFF.

Par un courrier en date du 18 septembre 2017, j'ai été informée que Marie-Claude Batier, aujourd'hui démissionnaire de la GLFF, s'était vu confier la présidence de la Grande Loge Initiative Féminine Francophone.

Pour autant, nous sommes toujours officiellement dans la plus totale ignorance de la composition de cette association et de ses objectifs.

Comme je vous l'ai dit lors de notre dernier Convent, nous sommes toujours face à des ombres ! Mais j'ai appris et par un blog (!) que cette association serait inaugurée le 25 novembre 2017 à Lyon.

Il semblerait que des invitations circulent par mail dans l'obédience afin de convier nos sœurs à participer à cette manifestation.

Je vous rappelle que conformément aux dispositions du chapitre 3 de la circulaire 1333 ter du 31 janvier 2017 relative aux obédiences non reconnues, loges indépendantes et groupes prétendus maçonniques : « la fréquentation ou l'appartenance à ces groupes est formellement interdite aux sœurs de la GLFF ».

En outre, aux termes des dispositions de l'article 157 de nos Règlements Généraux « L'appartenance à une autre Obédience, ou à un groupement maçonnique quelconque à l'exception des Loges partenaires de la Grande Loge Féminine de France, ou l'appartenance à un groupe dissident de la Grande Loge Féminine de France entraîne automatiquement la radiation »

Surtout, ne nous engageons pas dans le cycle infernal des oppositions au cœur duquel sévissent celles qui se posent en détentrices de la Lumière.

Je vous saurai gré, VV.:MM.:., mes TT.:CC.:SS.:., de lire impérativement et intégralement ce courrier dans vos loges et ce dans les meilleurs délais, afin de prévenir nos sœurs de toute action qui pourrait leur être préjudiciable.

Avec mes plus fraternelles et affectueuses salutations.

La Grande Maîtresse  
Marie-Thérèse Besson